

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
12 Mai 2017**

OBJET : Information sur la programmation des opérations financées par le Fonds Social Européen

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 12 Mai 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de donner un avis favorable aux avenants relatifs à la modification des plans de financement de deux opérations inscrites sur la programmation de la subvention globale du Fonds Social Européen (FSE) 2015-2017 présentés dans le rapport,
- de donner un avis défavorable à la demande de financement FSE de l'Hôtel NEGRESCO à Nice.

Ce rapport ne comporte aucune incidence financière.

A l'unanimité

ADOPTE
**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée